

Un niveau de trésorerie au plus bas depuis 2020 pour le secteur tertiaire marchand

Le recul du niveau des trésoreries des entreprises s'est poursuivi en 2025. Il s'est redressé dans l'industrie lors du second semestre, mais il a continué à se dégrader dans les services marchands pour atteindre son niveau le plus bas depuis 2020. Des taux d'intérêt bancaires décalqués de l'inflation redevenus positifs et des problèmes de paiement plus importants de clients peuvent expliquer ces difficultés de trésorerie. L'évolution de l'encours de crédits bancaires aux sociétés non financières a modérément augmenté en 2025.

Des trésoreries jugées médiocres, voire inquiétantes

En 2025, le niveau des trésoreries a poursuivi son érosion dans l'industrie, avant de se redresser légèrement au cours du quatrième trimestre. Dans les services marchands, ce niveau est jugé insuffisant. Il a continué de se dégrader en 2025 pour atteindre son niveau le plus bas depuis fin 2020. Les délais de paiement sont souvent évoqués par les chefs d'entreprise comme source de préoccupation ► [figure 1](#).

Depuis 2024, les taux d'intérêt bancaires réels sont devenus positifs. Les taux d'intérêt des prêts aux sociétés non financières ont baissé de 4,18 % à 3,54 % entre décembre 2024 et décembre 2025, alors que la hausse de l'indice des prix à la consommation harmonisé était inférieure à 1 % sur l'année 2025.

Un endettement qui progresse à nouveau

La hausse des défaillances a été continue depuis 2022, renouant avec des niveaux d'avant 2020. Il s'agit plutôt d'un effet de rattrapage suite à la crise sanitaire. La progression des défaillances est de 2,4 % en 2025.

Contrairement à 2023 et 2024, les financements bancaires augmentent ► [figure 2](#). Le redressement de la production industrielle, les pics d'activité dans la construction et des difficultés de trésorerie dans les services marchands expliquent en partie cette situation. En glissement annuel, les financements bancaires progressent de 2,8 % en région Centre-Val de Loire, contre une moyenne nationale de +1,8 %.

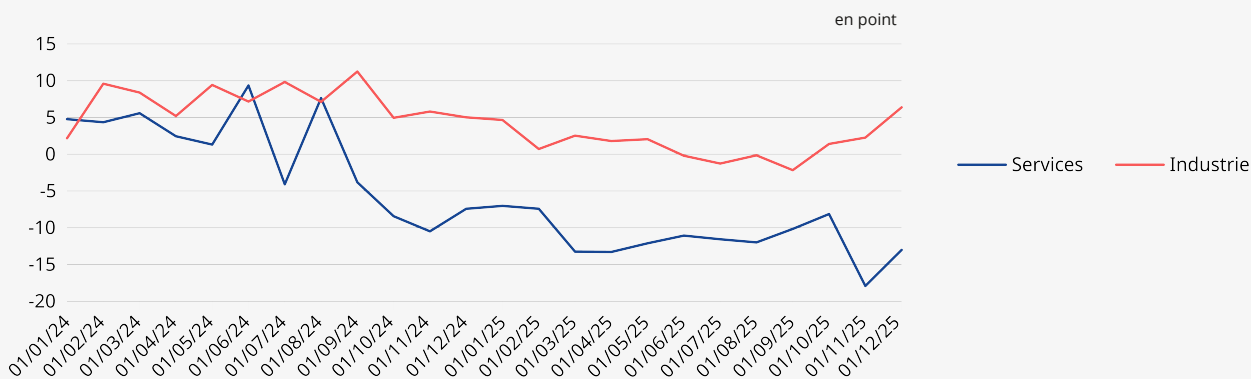
L'endettement des petites et moyennes entreprises (PME) a augmenté en 2025 (+0,9 % en un an) après plusieurs années de baisse. Les crédits à court terme en région Centre-Val de Loire ont connu, après des années de déclin, une reprise en 2025 (+11,7 %),

aussi bien pour les PME que pour les grandes entreprises. Cette tendance est en lien avec la hausse des délais de paiement relayée par de nombreuses entreprises, surtout dans les services. Le nombre de **crédits d'investissement** continue de progresser (+2,1 %). L'enquête annuelle réalisée par la Banque de France montre qu'il s'agit davantage de crédits de renouvellement que d'augmentation des capacités de production. Comme en 2023 et 2024, les encours reculent dans l'industrie manufacturière (-2,2 % en un an), dans la construction (-0,1 %) et dans le commerce (-0,5 %). Cependant, ils progressent dans l'agriculture (+5,0 %). Dans les services, le nombre de crédits à court terme augmente même très fortement ; ce qui semble lié aux situations de trésorerie.

En conclusion, sur l'ensemble de l'année 2025, les flux d'endettement des sociétés non financières ont modérément augmenté, en rupture avec la tendance à la stagnation constatée à partir de 2023. Les crédits d'investissement sont toujours orientés à la hausse. Les crédits à court terme sont également en augmentation en 2025. Les situations de trésorerie se sont dégradées dans les services marchands. Des taux d'intérêt bancaires redevenus positifs en réel, des problèmes de paiement plus importants de clients peuvent expliquer ces difficultés de trésorerie. ●

David Hueber (Banque de France)

► 1. Soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur leur situation de trésorerie

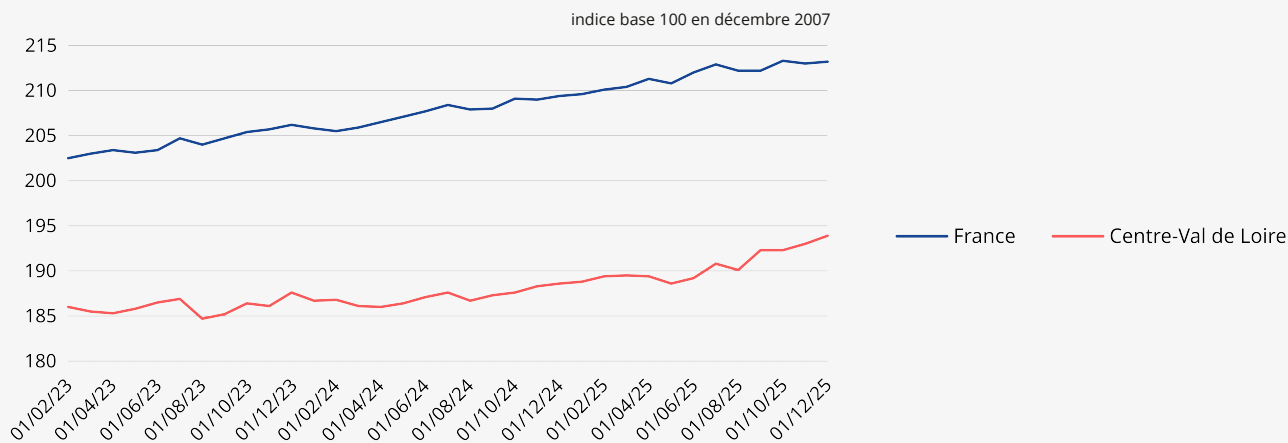


Note : Le solde d'opinion sur la situation de trésorerie mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré un niveau de trésorerie considéré au-dessus de la normale et celles ayant déclaré un niveau considéré en dessous de la normale au cours du mois passé. En situation, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une estimation au-dessus (en-dessous) de la normale. Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes -20 et +15. Pour décembre 2025, le solde d'opinion s'établit à -13,01 points dans les services marchands et 6,38 points dans l'industrie. Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : Entreprises des services marchands et industrielles de la région Centre-Val de Loire.

Source : Enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France 2024-2025.

► 2. Financement bancaire des sociétés non financières-crédits mobilisés



Note : Le financement bancaire des sociétés non financières résulte de la centralisation des risques effectuée auprès des établissements de crédit par la Banque de France. Il recense les concours bancaires et engagements financiers accordés par ces mêmes établissements de crédit aux entreprises (voir champ infra). Pour décembre 2025, l'encours de ces financements est supérieur de 110 % à son niveau de décembre 2007 pour la France (indice 213 sur le graphique) et supérieur de 94 % à son niveau de décembre 2007 pour la région Centre-Val de Loire.

Champ : Sont exclus les entrepreneurs individuels avec un chiffre d'affaires de moins de 750 000 euros ou les entreprises individuelles en liquidation. Toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : Enquête mensuelle auprès des établissements de crédit, Banque de France 2024-2025.

► Pour comprendre

Précision méthodologique sur le champ des statistiques mensuelles des dépôts et crédits : les données sont établies à partir de la centralisation des déclarations mensuelles par les banques adhérentes à la Fédération bancaire française des financements et dépôts des sociétés non financières implantées en région Centre-Val de Loire. Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

► Définitions

Les **crédits d'investissements utilisés** pour le renouvellement de matériel obsolète ou matériel pour augmenter la production.

Le **financement bancaire des sociétés non financières** résulte de la centralisation des risques effectuée auprès des établissements de crédit par la Banque de France. Il recense les concours bancaires et engagements financiers accordés par ces mêmes établissements de crédit aux entreprises.

Les **crédits mobilisés et mobilisables accordés aux PME** (hors micro-entreprises) résultent de la centralisation des risques effectuée auprès des établissements de crédit par la Banque de France. Ils recensent les concours bancaires et engagements financiers accordés par ces mêmes établissements de crédit aux PME. Les crédits mobilisés sont la partie utilisée des concours consentis aux entreprises, les crédits mobilisables la partie non utilisée des concours accordés aux entreprises.

Les **crédits à court terme accordés aux sociétés non financières** résultent de la centralisation des risques effectuée auprès des établissements de crédit par la Banque de France. Ils recensent les concours bancaires et engagements financiers accordés par ces mêmes établissements de crédit aux entreprises. Par court terme, il faut entendre les crédits d'une durée de moins d'un an : comptes ordinaires débiteurs, créances commerciales, affacturage, autres crédits à court terme.

► Pour en savoir plus

- Banque de France : Crédits dans les régions françaises – décembre 2025. Financement des entreprises - 2025-12 | Banque de France.
- Banque de France : Accès des entreprises au crédit – Quatrième trimestre 2025.
- Accès des entreprises au crédit - 2025-Q4 | Banque de France.